

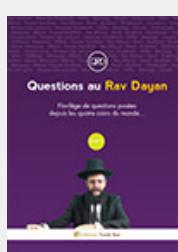


## Traité Baba Batra

### Michna 4 - Chapitre 2

מי שבייה כתלו סמוך לכetal סבירו,  
לא יסמרק לו כתל אחר,  
אלא אם כן הרחק ממנה ארבע אמות.  
ובכללות,  
מלמעלה ומלהטה ומכונגן, ארבע אמות.

Celui dont le mur s'appuie au mur de son prochain, ne doit pas élever un autre mur contigu au sien, à moins qu'il ne l'éloigne de quatre coudées de l'autre ; quant aux fenêtres, qu'elles soient plus hautes, plus basses, ou vis-à-vis, il faut [les éloigner] de 4 coudées.



### Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)